

**COP Adaptation au changement climatique du Puy-de-Dôme du 16 septembre 2025**
  
**SYNTHÈSE de l'atelier **RISQUES****

**ENJEUX DE LA THÉMATIQUE**

Enjeux	Importance (à graduer)	Quelles actions ou justifications
Inondation par débordement de cours d'eau	1	D'après les éléments de prospective, la région Auvergne Rhône Alpes et le département du Puy-de-Dôme vont connaître une augmentation des phénomènes pluvieux extrêmes. Cet élément laisse supposer une augmentation du nombre de crues dans le département, notamment pour les cours d'eau à cinétique rapide. Au vu du nombre de personnes habitants et travaillant en zone inondable, les impacts de ces crues sur notre département risque d'être de plus en plus importante
Ruissellement	2	L'augmentation des événements pluvieux extrêmes va augmenter les événements de ruissellement, d'autant plus que notre département y est fortement exposé au vu de sa topographie et de l'augmentation de l'urbanisation des sols.
Feux de forêts	3*	Les éléments de prospectives mettent en avant une augmentation de +2,9°C d'ici 2050 et une augmentation du nombre de jours de sécheresse. Ces éléments vont fragiliser la forêt et favoriser les conditions propices aux feux de forêt.
Mouvement de terrains	4*	Ce risque est particulièrement présent dans le département du fait de sa topographie. Les phénomènes de gel/dégel qui seront d'autant plus fréquents avec le changement climatique sont un facteur aggravant sur ce type de risque
Orages/grêle (proposition émise en atelier)	non classé	Ce risque est apparu lors des échanges, les phénomènes extrêmes étant de plus en plus accompagnés par des phénomènes de grêles importants

\*Les risques de mouvements de terrains et feux de forêts ont été perçus à peu près de manière identique par les participants. Dans le Puy-de-Dôme, l'évolution du risque feux de forêts étant anticipée de façon plus notable que celle du risque de mouvements de terrains d'où la priorisation 3 pour le risque feux de forêts et 4 pour le risque de mouvements de terrain.

## ÉLÉMENTS DE CONTROVERSE

## CONDITIONS DE RÉUSSITE

## ÉLÉMENTS À REMONTER AU NIVEAU RÉGIONAL OU NATIONAL

### EXEMPLES DE SOLUTIONS / BONNES PRATIQUES

Pour le risque ruissellement et débordement :

- désimperméabilisation (parkings, toits végétalisés, végétalisation des aménagements...)
- solutions fondées sur la nature (renaturation, haie, travail avec le monde agricole...)
- gestion hydraulique (bassins d'orage, champs d'expansion de crues, gestion des eaux pluviales, travaux sur les ouvrages d'art, reméandrage...)

Pour le risque inondation :

- étude : impact sur le changement climatique
- retour à la normale du territoire (gestion des déchets post-crise)

Pour le risque des feux de forêts :

- renforcer la réglementation (obligation légale de débroussaillage, restriction de circulation)
- améliorer la desserte forestière

### PARTENARIATS / RESSOURCES NÉCESSAIRES

Partenariat : monde agricole, assureurs,...

## Synthèse

=> **3 ou 4 enjeux prioritaires et/ou exemples d'actions concrètes qui sont ressortis pendant l'atelier**

Pour les 3 risques (inondation par débordement de cours d'eau, feux de forêts, ruissellement) :

**\* Culture du risque : information de la population (via des réunions publiques par exemples, sensibilisation des scolaires, des élus et des habitants (par exemple en passant par les assureurs)**

**\* Préparation et gestion de crise :**

- positionnement de moyens humains ou matériels (réserves d'eau pour le SDIS, patrouille de surveillance)
- exercice et préparation à la gestion de crise (réalisation de PCS par exemple)
- système d'alerte et de surveillance

**\* Réduction de la vulnérabilité :** diagnostic et travaux sur le patrimoine bâti et sur le patrimoine naturel (par exemple travail sur les essences pour rendre plus résilient la forêt, travail sur la réduction de la vulnérabilité individuelle du bâti)

**\* Prise en compte du risque dans l'aménagement :** politique foncière, documents d'urbanisme, sanctuarisation de secteurs, création de zones tampons